

Brignais, le 27 mai 2022

**Objet :**

Attestation des commissaires  
aux compte sur le bilan de  
clôture ZAC de Sacuny -  
Brignais

**Votre interlocuteur :**

Camille BOURRAT  
c.bourrat@cc-valleedugaron.fr

SERL

4 boulevard Eugène Deruelle  
CS 13312  
69427 LYON Cedex 03

Mesdames, Messieurs,

Nous avons pris connaissance de l'attestation de votre commissaire aux comptes relative au bilan de clôture de l'opération de concession de la ZAC de Sacuny à Brignais.

En conclusion de ce document il est indiqué :

« Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations figurant dans le document joint avec la comptabilité. **Nous avons relevé que la facturation de rémunérations de commercialisation d'un montant total de 17 200 euros a été omise par l'aménageur** ».

Après échanges avec vos services, il nous a été indiqué que vous n'entendiez pas réclamer cette somme, le différentiel provenant de services non réalisés dans le cadre de la concession.

Ainsi, je vous informe que la CCVG procédera à la clôture de la ZAC par délibération prévue au Conseil Communautaire du 28 juin prochain.

Nous vous prions d'agréer l'assurance de nos salutations distinguées.

**La Présidente,**

Françoise GAUQUELIN

Signé le, 27/05/2022,  
GAUQUELIN Françoise

**Communauté de Communes  
de la Vallée du Garon**

Parc d'activités de Sacuny  
262 rue Barthélémy Thimonnier  
69530 Brignais

Tél. 04 72 31 78 72  
contact@cc-valleedugaron.fr

